

<https://www.snetap-fsu.fr/Greve-a-l-EPL-de-Guadeloupe.html>



Grève à l'EPL de Guadeloupe

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 28 septembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le mercredi 27 septembre 2023, le personnel mobilisé a pu échanger avec l'équipe de direction du Guadeloupe AgroCampus (lycée agricole, exploitation, [CFA](#), [CFPPA](#)) et le chef du service de la formation et du développement, représentant de l'autorité académique de la DAAF de Guadeloupe.

De nombreuses situations relatives à la dégradation du climat scolaire, aux agressions subies par le personnel et au management ont été abordées.

Considérant la teneur des débats faisant ressortir la vive souffrance et le mal-être du personnel, nous demandons une action immédiate des services compétents en vue d'un soutien psychologique et nous sollicitons la [DGER](#) pour une inspection relative au climat social ainsi qu'à l'hygiène et à la sécurité.

A l'issue de cette rencontre, **le personnel réuni en assemblée générale a décidé la suspension de la mobilisation et une reprise du travail sous condition** : si les agents se sentent en situation de ne pas pouvoir assumer leur fonction en sécurité, ils peuvent faire valoir leur droit de retrait.

Par ailleurs, bien que de nombreuses revendications restent en suspens, nous précisons que nous reprenons pour l'intérêt des apprenants et nous prévenons que toute action de « représailles » à l'encontre d'un agent mobilisé sera considérée comme un motif légitime de débrayage.

Nous souhaitons retrouver de la sérénité dans cet établissement pour l'ensemble de la communauté éducative et ses partenaires.

Il devient urgent d'agir pour le développement et la pérennité de l'enseignement agricole public.

L'intersyndicale « SEA-[UNSA](#) / SNETAP-[FSU](#) », le 27 septembre 2023

[EPLEFPA](#) / GUADELOUPE AGROCAMPUS

97122 BAIE - MAHAULT Baie-Mahault, le 19 septembre 2023

à

Monsieur le Ministre du MASA Madame le Directeur de la DGER

Monsieur le Directeur de la DAAF de Guadeloupe Madame la Cheffe du SFD de Guadeloupe Monsieur la Directrice de l'EPLEFPA de Guadeloupe

Monsieur le Président du Conseil Régional de Guadeloupe.

Objet : Préavis de grève reconductible à compter du lundi 25 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, les organisations syndicales SEA-UNSA et SNETAP-FSU, à la demande du personnel du « Guadeloupe Agrocampus », déposent un préavis de grève reconductible à compter du lundi 25 septembre 2023.

Ces dernières années, malgré toutes les difficultés, le personnel a oeuvré par conscience professionnelle pour la réussite des apprenants. Cependant, compte tenu de la dégradation actuelle des conditions de travail, les agents ne

Grève à l'EPL de Guadeloupe

veulent plus tolérer cette ambiance délétère et sont très inquiets pour l'avenir. Nous souhaitons vivement alerter, entre autres, sur les situations suivantes :

" Le budget d'établissement ne permettant pas d'honorer les factures ; le paiement des prestataires et intervenants ; la revalorisation des agents sur budget ; l'achat de matériels pédagogiques, des EPI et de produits sanitaires ; l'entretien et le renouvellement des machines agricoles et des équipements sportifs, etc.

" Le manque de sécurité des apprenants et des encadrants utilisant les locaux de l'exploitation : circulation difficile, locaux régulièrement inondés, réseau électrique défectueux et dangereux, manque de vestiaires.

" L'absence ou le retard des travaux pour la mise aux normes de la cuisine, des laboratoires (biologie, physique-chimie, agro-transformation), des salles dédiées au sport, du [CDI](#), des internats, des salles EOFI (informatique), des modulaires du CFA, des CFPPA de Basse-Terre pouvant mettre en danger les usagers.

" La dégradation du climat scolaire où l'on dénote de nombreuses incivilités des élèves restant sans sanction significative, des tensions entre personnels, des pressions exercées par la direction sur certains agents, des agressions physiques et verbales dont sont victimes certains enseignants.

" Le manque de clarté sur la gouvernance de la formation initiale et de la FPCA.

" La demande restant en attente pour la création de deux [BTS](#) distincts (en productions animales et en DARC) ainsi que pour la validation de la spécialité en mathématiques pour la classe de terminale générale, avec les heures de [DGH](#) correspondantes.

" La non prise en compte des notes de service pour les [AE](#) et [AESH](#) (contrat de 3 ans, CDIisation, missions, etc.).

A cet effet, nous demandons une rencontre immédiate avec toutes les autorités et tous les partenaires oeuvrant pour le développement et la pérennité de l'enseignement agricole public. Par ailleurs, nous sollicitons la DGER pour une inspection relative au climat social ainsi qu'à l'hygiène et à la sécurité sur l'établissement.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le SEA-UNSA, Pour le SNETAP-FSU,

Jean Louis HALLEY Fabrice ABELKALON